

Section du RHONE

165 rue Garibaldi 69003 Lyon
Tel:04.78.63.32.37----- Fax:04.78.63.32.36
Solidairesfinancespubliques.drfip69@dgfip.finances.gouv.fr



A Lyon le 27 mai 2015

Monsieur le Président,

Nous vous souhaitons la bienvenue à la DRFiP du Rhône et nous formons le vœu que nous œuvrerons ensemble pour une dialogue social constructif au bénéfice de tous les agents de la Direction.

La campagne « impôt sur le revenu » qui est loin d'être terminée a été une nouvelle fois un moment fort éprouvant pour les agents.

La réception a été encore très lourde, massive mais les agents ont rempli pleinement le rôle de service public avec toujours moins de moyens notamment humains .

Quant aux particuliers, ils restent attachés à la déclaration « papier » et l'afflux de réception démontre la nécessité de maintenir un service proche du citoyen.

Les dernières annonces faites par le gouvernement sur la retenue à la source et la volonté de la DGFiP d'aller vers une dématérialisation de la déclaration 2042 soulèvent inquiétudes et désapprobation; Au nom du progrès, de la simplification, il est clair que ces mesures n'ont pour but que de dégager des gains de productivité et donc de supprimer des emplois, des sites.

Or la réforme fiscale tant attendu que Solidaires Finances Publiques défend n'est toujours pas d'actualité : aucune remise à plat des niches fiscales, aucune refonte du barème pour plus de progressivité et de justice fiscale.

A côté de cela, les agents des finances et les fonctionnaires reçoivent coup de masse sur coup de masse : prime d'intéressement collectif supprimée, indemnité exceptionnelle de compensation CSG supprimée aussi. En résumé, c'est une baisse de salaire qui se met en place.

Sur les sujets inscrits à l'ordre du jour, Solidaires Finances Publiques a toujours défendu la nécessité de moyens humains , juridiques pour lutter contre la fraude avec plus particulièrement l'aspect international et patrimonial , sujets encore plus d'actualité.

Comme l'a dit la DG lors du groupe de travail sur le contrôle fiscal du 12 mai, il reste à explorer des champs importants de fraude notamment en matière de fraude internationale, fraude à la TVA et fraude patrimoniale.

Solidaires Finances Publiques prend acte de cette volonté mais reste à mettre en place des sanctions efficaces contre la fraude ainsi que des moyens comme par exemple des échanges d'informations entre Etats.

Quant au DUERP, une première étape a été franchie. Le formalisme mis en place pour que ce document soit rédigé avec les agents semble avoir été compris même si certains chefs de services n'appliquent toujours pas ce qui avait été préconisé.

Une nouvelle étape et non la moindre reste à passer c'est de se donner les moyens pour que le DUERP joue tout son rôle en terme d'améliorations de conditions de vie au travail et de RPS.

A ce titre le nombre de lignes servies pour certains services ne mangue pas d'interroger :

20 services ne renseignent que 2 à 5 rubriques, 31 services ne renseignent que 6 à 9 rubriques se distinguant ainsi des autres services.

De plus, alors que les responsables de services sont invités à assister le DRFiP, le nombre de lignes servies assorties d'esquisse de solution est trop souvent indigent.

Aucune proposition pour 14 services, 24 services font une proposition pour 1% à 49% des lignes , 4 services pour 50% des lignes.

Chacun doit être persuadé de sa nécessité car les conditions de vie au travail seront encore plus au centre des préoccupations de tous et de toutes face aux futures réorganisations de service qui bouleverseront une fois de plus la vie des services.